



MINISTÈRE  
DU TRAVAIL,  
DU PLEIN EMPLOI  
ET DE L'INSERTION

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

# REFERENTIEL EMPLOI ACTIVITES COMPETENCES DU TITRE PROFESSIONNEL

## Guide accompagnateur touristique

### Niveau 4

Site : <http://travail-emploi.gouv.fr>

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
GAT	REAC	TP-01322	03	04/01/2024	04/01/2024	1/30



## SOMMAIRE

	Pages
Présentation de l'évolution du titre professionnel .....	5
Contexte de l'examen du titre professionnel .....	5
Liste des activités .....	5
Vue synoptique de l'emploi-type.....	6
Fiche emploi type .....	7
Fiches activités types de l'emploi .....	11
Fiches compétences professionnelles de l'emploi .....	15
Fiche compétences transversales de l'emploi.....	25
Glossaire du REAC .....	27

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
GAT	REAC	TP-01322	03	04/01/2024	04/01/2024	3/30



## Introduction

### Présentation de l'évolution du titre professionnel

La version de 2019 du Titre professionnel de niveau IV « Guide accompagnateur touristique » est structurée en deux activités-types : « Etablir une prestation de visite touristique » et « Accompagner et guider des visiteurs touristiques ».

La version de 2023 de ce même Titre professionnel présente une architecture identique et un maintien des intitulés des deux activités-types.

L'intitulé « Guide accompagnateur touristique » du Titre professionnel est maintenu.

### Contexte de l'examen du titre professionnel

L'emploi de guide accompagnateur sur sites touristiques a été analysé à l'aide de sources documentaires (études sur l'emploi, rapports) et d'entretiens auprès de professionnels exerçant en offices de tourisme, villages vacances, sites culturels ou encore en milieux naturels.

Des offres d'emploi liées au guidage et à l'accompagnement de circuits touristiques ont été exploitées, et des statistiques emplois formation ont été également analysées.

L'emploi de guide touristique recouvre toujours les activités de conception, de guidage et d'accompagnement de visites. On ne note pas de changement majeur dans les périmètres d'exercice professionnel du métier.

Les visiteurs sont à la recherche d'un tourisme de proximité, d'authenticité ou d'un vécu, d'une expérience unique dans leur choix de visites touristiques : découverte de nouveautés, de lieux insolites, rencontre avec des habitants... Les visites guidées prennent de nouvelles formes et peuvent être animées, décalées, insolites, immersives ou encore expérientielles. Ces tendances restent intégrées dans l'activité-type « Etablir une prestation de visite touristique ».

Les visiteurs souhaitent être dans l'immersion et utiliser les nouveaux outils numériques tels que la réalité augmentée, les applications offrant des contenus audio et vidéo. Le guide accompagnateur touristique mobilise de plus en plus ces nouveaux outils dans la conception, la promotion et le guidage.

L'accompagnement reste une composante essentielle du métier. Le guide accompagnateur touristique encadre des groupes de touristes lors de visite guidées et assure également la logistique sur le format circuit en autocar. Ces éléments restent intégrés dans l'activité-type « Accompagner et guider des visiteurs touristiques ».

Le Titre professionnel prend en compte l'importance des langues dans l'emploi, la question du handicap et l'ensemble des mesures liées à la RSE (Responsabilité Sociétale en Entreprise) autour de l'égalité, la non-discrimination et le développement durable.

### Liste des activités

#### **Ancien TP** : Guide accompagnateur touristique

Activités :

- Établir une prestation de visite touristique
- Accompagner et guider des visiteurs touristiques

#### **Nouveau TP** : Guide accompagnateur touristique

Activités :

- Établir une prestation de visite touristique
- Accompagner et guider des visiteurs touristiques

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
GAT	REAC	TP-01322	03	04/01/2024	04/01/2024	5/30

## Vue synoptique de l'emploi-type

N° Fiche AT	Activités types	N° Fiche CP	Compétences professionnelles
1	Établir une prestation de visite touristique	1	Concevoir une offre de visites guidées animées pour différents publics.
		2	Concevoir des contenus et des supports pour des visites touristiques en français et en anglais.
		3	Promouvoir des visites auprès de différents publics en français et en anglais.
2	Accompagner et guider des visiteurs touristiques	4	Accompagner des visiteurs lors d'une visite ou d'un circuit touristique.
		5	Animer une visite guidée sur un site naturel, patrimonial et touristique en français et en anglais.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
GAT	REAC	TP-01322	03	04/01/2024	04/01/2024	6/30

## FICHE EMPLOI TYPE

### Guide accompagnateur touristique

#### Définition de l'emploi type et des conditions d'exercice

Le guide accompagnateur touristique fait découvrir un territoire et son patrimoine à différents publics, individuels ou groupes, qu'il encadre lors de balades, de visites guidées, d'excursions ou de circuits.

Pour chaque public ciblé, il effectue des recherches documentaires et de terrain afin d'élaborer un itinéraire lié à un territoire ou un patrimoine. Il réalise des fiches commentaires et détermine le ou les thèmes à aborder, ainsi que le format d'animation de sa visite guidée. Il réalise les supports en utilisant des médias adaptés aux visites et aux publics. Il rédige le programme technique de sa prestation pour une offre clients attractive.

Le guide accompagnateur touristique participe à la promotion des visites guidées en réalisant des supports de communication multimédia. Il diffuse les informations via internet ou en présentant les offres directement aux publics dans l'établissement, à l'occasion d'évènements locaux ou sur les lieux de visite. Il accompagne les différents publics tout au long de la prestation, en veillant à la sécurité et au confort des participants, en assurant la logistique, la médiation avec les éventuels prestataires et partenaires. Il peut avoir à gérer les aspects financiers, contractuels et règlementaires. Il adapte la prestation aux aléas et contraintes et s'assure de la qualité de la visite et de la satisfaction des participants. Si besoin, il vérifie l'accessibilité pour les personnes en situation de handicap.

Le guide accompagnateur touristique anime dans le cadre légal une visite guidée sur un site naturel ou patrimonial. Il utilise les techniques de guidage et des supports d'animation pour faire découvrir un site et son contexte dans une ambiance favorisant l'expérience du visiteur.

Le guide accompagnateur utilise l'anglais au niveau B2 du CECRL (Cadre européen commun de référence des langues). Une seconde langue étrangère et des notions d'une langue régionale peuvent être requises dans certains contextes.

En général, il exerce seul ses activités lors du guidage et souvent en équipe pour l'élaboration et la préparation de la prestation. Il travaille sous la responsabilité d'une hiérarchie ou d'un commanditaire.

Le guide accompagnateur touristique travaille en tant que salarié avec différents types de contrat (contrat à durée indéterminée, contrat de travail annualisé, contrat à durée déterminée, contrat à durée déterminée saisonnier) ou en qualité d'auto-entrepreneur. Il exerce son emploi pour le compte d'une commune, d'une entreprise d'accueil sur site touristique, un office de tourisme, une structure d'hébergement, un autocariste ou un organisateur de voyages.

Les horaires de travail sont irréguliers et soumis aux contraintes des organisations logistiques des prestations. Le guide accompagnateur touristique est amené à effectuer de nombreux déplacements sur des courtes et longues distances et sur des durées variables dans le respect du droit du travail et des conventions collectives.

#### Secteurs d'activité et types d'emplois accessibles par le détenteur du titre

Les différents secteurs d'activités concernés sont principalement :

- Site de visite
- Musée privé
- Entreprise viticole
- Office de tourisme
- Village vacances
- Résidence de tourisme
- Camping
- Prestataire touristique (terrestre, fluvial, maritime)
- Autocariste
- Tour operateur
- Agence de voyage (émettrice, réceptive)

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
GAT	REAC	TP-01322	03	04/01/2024	04/01/2024	7/30

Les types d'emplois accessibles sont les suivants :

- Guide accompagnateur
- Guide touristique
- Guide pays
- Guide nature
- City guide
- Accompagnateur séjours linguistiques
- Guide polyvalent
- Animateur découverte
- Animateur excursions
- Guide matelot
- Conducteur guide
- Accompagnateur de voyages

### **Réglementation d'activités** (le cas échéant)

Il existe une réglementation liée aux visites guidées dans le cadre d'une prestation commerciale au sein des musées nationaux, des monuments historiques, des communes labellisées VPAH (villes et pays d'art et d'histoire) reconnus par le ministère de la culture. Il y a l'obligation de posséder la carte professionnelle de guide-conférencier national pour guider dans ces lieux.

(Articles R221-11 et suivants du code du tourisme, Modifié par loi n°2016-925 du 7 juillet 2016 - art. 109 relatif à la conduite de visites guidées).

### **Equivalences avec d'autres certifications** (le cas échéant)

Sans objet

### **Liste des activités types et des compétences professionnelles**

#### 1. Établir une prestation de visite touristique

Concevoir une offre de visites guidées animées pour différents publics.

Concevoir des contenus et des supports pour des visites touristiques en français et en anglais.

Promouvoir des visites auprès de différents publics en français et en anglais.

#### 2. Accompagner et guider des visiteurs touristiques

Accompagner des visiteurs lors d'une visite ou d'un circuit touristique.

Animer une visite guidée sur un site naturel, patrimonial et touristique en français et en anglais.

### **Compétences transversales de l'emploi**

Adopter un comportement orienté vers l'autre

Respecter des règles et des procédures

Apprendre en continu

### **Niveau et/ou domaine d'activité**

Niveau 4 (Cadre national des certifications 2019)

Convention(s) : Code APE de la NAF 55

55.20Z Hébergements touristiques et autres hébergements de courte durée

55.30Z Terrains de camping et parcs pour caravane ou véhicules de loisirs

Code APE de la NAF 79

7990Z Autres services de réservation et activités connexes

7911Z Activités des agences de voyages

7912Z Activités des voyagistes

Code APE de la NAF 50

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
GAT	REAC	TP-01322	03	04/01/2024	04/01/2024	8/30

## 50.30Z Transport fluviaux de passagers

Convention(s) : Convention collective nationale IDCC 3245 des opérateurs de voyages et des guides du 19 avril 2022.

Convention collective nationale des organismes de tourisme du 5 février 1996. Etendue par arrêté du 6 décembre 1996 JORF 19 décembre 1996. - Textes Attachés - Annexe I à l'accord du 10 décembre 2001 relatif à la qualification des emplois.

Convention collective nationale IDCC 1790 (Brochure N° 3275) des espaces des loisirs, d'attractions et culturels – accord du 5 janvier 1994.

Convention collective nationale de tourisme social et familial du 28 juin 1979, mise à jour du 10 octobre 1984 - textes Attachés –classification des emplois, Préambule Avenant n° 33 du 14 mai 1998.

Convention collective nationale IDCC 3229 du personnel des entreprises de transport en navigation intérieure du 20 décembre 2018.

Convention collective nationale IDCC 1631 (brochure N° 3271) Hôtellerie de plein air et terrain de camping - avenant N° 23 du 16 juin 2009 relatif à la grille de classification des emplois.

Code(s) NSF :

334t--Réception, hébergement, service de restauration, accompagnement

## Fiche(s) Rome de rattachement

G1201 Accompagnement de voyages, d'activités culturelles ou sportives

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
GAT	REAC	TP-01322	03	04/01/2024	04/01/2024	9/30



## FICHE ACTIVITÉ TYPE N° 1

### Établir une prestation de visite touristique

#### Définition, description de l'activité type et conditions d'exercice

Le guide accompagnateur touristique établit une prestation de visite et contribue à l'élaboration du programme. Il assure la promotion des visites ou des animations auprès de différents publics. Il valorise les prestations par des supports documentés physiques ou numériques.

En fonction du public ciblé, il repère les sites touristiques, les lieux remarquables et étudie leurs potentialités. Il analyse également les offres existantes des prestataires. Il détermine un itinéraire et la nature de la prestation qu'il va proposer (balades, visites guidées, excursions, circuits...). Il imagine la ou les formes de la prestation (causerie, atelier(s), visite(s) interactive(s), ludique(s), scénarisée(s)...) et définit une durée. Il rédige un programme technique et une offre client incluant ses prestations et celles d'éventuels partenaires.

Le guide accompagnateur organise et met en place la promotion du programme, y compris en anglais, auprès du public sur le lieu de la visite (zone accueil et zone boutique), lors de réunions d'information ou d'événements touristiques locaux. Il diffuse également des informations sur les réseaux sociaux et les blogs.

Le guide accompagnateur utilise l'anglais au niveau B2 du CECRL (Cadre européen commun de référence des langues).

Le guide accompagnateur effectue des recherches sur le ou les sujets à traiter. Il conçoit des supports physiques et numériques en fonction des approches souhaitées (culturelle, scientifique, artistique...) permettant le faire voir, le faire comprendre, l'évocation et l'interprétation des lieux. Il adapte ses supports en fonction du public ciblé et en tenant compte, le cas échéant, des situations de handicap.

L'activité type « Etablir une prestation de visite touristique » peut s'inscrire dans le cadre d'un cahier des charges proposé par l'entreprise (agence de voyages, tour opérateur, office de tourisme, site de visite...). La construction de la prestation peut être également à l'initiative du guide accompagnateur.

Le guide accompagnateur touristique travaille seul ou en équipe sous la responsabilité d'une hiérarchie ou un commanditaire. Il exerce son activité sur différents lieux (entreprise, territoire). Cette activité nécessite de nombreux déplacements sur le terrain combinant différents modes de transport. Lors de la conception de visite ou animation, il applique les mesures relatives au développement durable, à la non-discrimination, aux protections des données personnelles et au handicap dans le respect des différentes démarches (chartes, labels) engagées par l'entreprise.

#### Réglementation d'activités (le cas échéant)

Sans objet

#### Liste des compétences professionnelles de l'activité type

Concevoir une offre de visites guidées animées pour différents publics.

Concevoir des contenus et des supports pour des visites touristiques en français et en anglais.

Promouvoir des visites auprès de différents publics en français et en anglais.

#### Compétences transversales de l'activité type

Adopter un comportement orienté vers l'autre

Respecter des règles et des procédures

Apprendre en continu

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
GAT	REAC	TP-01322	03	04/01/2024	04/01/2024	11/30



## FICHE ACTIVITÉ TYPE N° 2

### Accompagner et guider des visiteurs touristiques

#### Définition, description de l'activité type et conditions d'exercice

Le guide accompagnateur touristique accompagne des groupes ou des individuels à l'occasion de visites touristiques, il propose une prestation de guidage, commente et anime la visite, les transferts, les trajets.

Le guide accompagnateur touristique donne des informations aux participants, relatives au programme, aux consignes de sécurité et de respect de l'environnement, aux règles locales de savoir vivre. Il veille en permanence à la sécurité et au confort des visiteurs, à l'intégration de tous les participants en tenant compte, s'il y a lieu, des différentes situations de handicap. Il établit une cohésion de groupe et joue un rôle de modérateur et de médiateur dans le groupe si nécessaire.

Le guide accompagnateur touristique gère la durée des étapes, des arrêts ou des visites et assure la liaison avec d'éventuels prestataires. Il peut également gérer certains aspects financiers du quotidien de la visite ou du voyage.

Le guide accompagnateur touristique propose des commentaires en français ou en anglais, une seconde langue étrangère et des notions d'une langue régionale peuvent être requises dans certains contextes. Il utilise les techniques de guidage (descriptions, interactivité, jeux, animations, mises en scène...) pour intéresser les visiteurs et leur faire découvrir un site, un territoire, une histoire, un monument, un espace naturel... Il peut utiliser des outils numériques (tablette, smartphone...), des objets (costumes, accessoires...), un système de sonorisation.

Le guide accompagnateur utilise l'anglais au niveau B2 du CECRL (Cadre européen commun de référence des langues).

Le guide accompagnateur touristique, lors de l'accompagnement de visiteurs sur des lieux touristiques, intègre la politique de responsabilité sociétale de la structure qu'il représente en appliquant leurs chartes relatives au développement durable, à la non-discrimination aux protections des données personnelles et au handicap. Dans le cadre d'un circuit touristique, il est en contact avec les prestataires externes afin de coordonner la logistique et veiller à la bonne exécution du contrat.

Le guide accompagnateur touristique prévient les secours et apporte les premiers soins en cas d'incident ou d'accident (Prévention et secours civiques de niveau 1).

Les horaires de travail sont flexibles et en lien avec l'organisation logistique de la prestation.

#### Réglementation d'activités (le cas échéant)

Il existe une réglementation liée aux visites guidées dans le cadre d'une prestation commerciale au sein des musées nationaux, des monuments historiques, des communes labellisées VPAH (villes et pays d'art et d'histoire) reconnus par le ministère de la culture et de la communication. La carte professionnelle de guide-conférencier national est obligatoire pour guider dans ces lieux.

(Articles R221-11 et suivants du code du tourisme, Modifié par loi n°2016-925 du 7 juillet 2016 - art. 109 relatif à la conduite de visites guidées).

#### Liste des compétences professionnelles de l'activité type

Accompagner des visiteurs lors d'une visite ou d'un circuit touristique.

Animer une visite guidée sur un site naturel, patrimonial et touristique en français et en anglais.

#### Compétences transversales de l'activité type

Adopter un comportement orienté vers l'autre

Respecter des règles et des procédures

Apprendre en continu

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
GAT	REAC	TP-01322	03	04/01/2024	04/01/2024	13/30



## FICHE COMPÉTENCE PROFESSIONNELLE N° 1

### Concevoir une offre de visites guidées animées pour différents publics.

#### Description de la compétence – processus de mise en œuvre

En fonction des attentes du public cible identifié, repérer les potentialités d'un territoire ou d'un site touristique en lien avec le milieu naturel ou le patrimoine. Concevoir un itinéraire avec des visites et des animations en associant éventuellement des prestataires et partenaires. Réaliser la cotation de la prestation. Définir un ou plusieurs formats de visites guidées adaptés aux différents publics, dont les personnes en situation de handicap (causeries, ateliers, jeux, visites scénarisées...). Etablir une offre clientèle attractive et un programme technique, pour une balade, une visite guidée, une excursion, un circuit.

#### Contexte(s) professionnel(s) de mise en œuvre

Cette compétence s'exerce dans un espace ou lieu (structure touristique, bibliothèque, centre d'archives, association nature...) équipé d'un ordinateur avec accès à internet, une imprimante et un téléphone. En complément, elle s'exerce sur le ou les lieux en lien avec la prestation (site touristique, site naturel, voyage...) en collaboration avec les partenaires. Le guide accompagnateur travaille le plus souvent seul ou en équipe, sous la responsabilité d'une hiérarchie ou d'un commanditaire.

#### Critères de performance

Le programme proposé prend en compte les attraits naturels, patrimoniaux et touristique du territoire. L'offre clientèle propose un ou plusieurs formats de visite(s) guidée(s). L'itinéraire est équilibré et optimisé dans le temps et la distance. Les attentes des clients sont identifiées et respectées.

#### Savoir-faire techniques, savoir-faire organisationnels, savoir-faire relationnels, savoirs

Rechercher, repérer et inventorier les attraits remarquables d'un territoire (panoramas, architectures, traditions, sites naturels...).

Exploiter les plans, les guides et documents touristiques, historiques, archives et enquêtes de terrain.

Sélectionner les partenaires en lien avec l'itinéraire ou le sujet.

Concevoir un itinéraire pour une visite, une excursion, un circuit.

Rédiger une offre clientèle et un programme technique pour une visite, une excursion, un circuit.

Concevoir différents formats de visite incluant éventuellement des animations.

Adapter un programme aux différents types de clientèles (enfants, scolaires, familles, groupes, seniors, associations...).

Réaliser la cotation du circuit.

Ajuster les prestations en fonction des retours de la clientèle.

Utiliser les outils numériques et bureautiques pour concevoir un parcours renseigné.

Identifier les dangers potentiels.

Gérer son temps et ses priorités.

Travailler en autonomie ou en équipe.

Connaissances générales des destinations et sites touristiques de France et à l'étranger.

Connaissances générales en géographie, histoire (les grandes périodes), culture, art, architecture, art populaire, l'ancrage culturel, les traditions, les coutumes.

Connaissances du territoire (notion de pays) de ses ressources naturelles et ses milieux, écosystème, (eau, forêt, montagne, plaine, faune, flore...), géologie, l'exploitation des zones (agricoles, forestières, marines...).

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
GAT	REAC	TP-01322	03	04/01/2024	04/01/2024	15/30

Connaissances des enjeux économiques, socio-culturels et environnementaux d'un territoire.  
 Connaissances de l'offre touristique locale, des typologies de prestations, des labels touristiques et des chartes qualité y compris celles liées à l'écotourisme.  
 Connaissances sur les typologies d'itinéraires (balades, visites guidées, excursions, circuits) et formats (causeries, exposés, pauses méridiennes patrimoine, journées à thème, jeux, ateliers pédagogiques...)  
 Connaissances de base sur la réglementation des transports liée au tourisme.  
 Connaissances de base sur la réglementation des mobilités douces (vélo, gyropode, trottinette...)  
 Connaissances du milieu éducatif (niveaux d'apprentissage, les programmes).  
 Connaissance des typologies de clientèles.  
 Connaissances des tendances de consommation.  
 Connaissances sur la protection des données personnelles.  
 Connaissance des principaux acteurs du secteur du handicap.  
 Connaissance de la définition de l'accessibilité et de la conception universelle telle que définie par l'article 2 de la convention relative aux droits des personnes handicapées du 30 mars 2007.  
 Connaissance des techniques de communication et de comportement adaptées aux besoins d'une personne en situation de handicap.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
GAT	REAC	TP-01322	03	04/01/2024	04/01/2024	16/30

## FICHE COMPÉTENCE PROFESSIONNELLE N° 2

### **Concevoir des contenus et des supports pour des visites touristiques en français et en anglais.**

#### **Description de la compétence – processus de mise en œuvre**

A partir d'un programme de visite(s) et d'animation(s), élaborer des contenus documentés en français ou en anglais, originaux et ciblés pour différents publics dont les personnes en situation de handicap. Effectuer des recherches théoriques et de terrain. Mobiliser des outils de pratique numérique ou scénique (photo, vidéo, applications mobiles, sonorisation, éclairage, mise en scène, costumes...) pour la création de supports de visites valorisant un site ou un territoire, susceptibles d'intéresser et d'impliquer les visiteurs.

#### **Contexte(s) professionnel(s) de mise en œuvre**

Cette compétence s'exerce dans un espace équipé d'un ordinateur avec logiciels de traitement vidéo et photo, d'une connexion internet. Elle s'exerce également sur les différents lieux en lien avec la ou les visites ou les animations du site touristique ou du voyage. Le guide accompagnateur exerce cette compétence seul ou en équipe ou avec des prestataires. Cette compétence est soumise à des contraintes techniques et réglementaires liées à des agencements, aménagements de lieux et manipulations de matériels.

#### **Critères de performance**

Les supports et contenus de valorisation sont adaptés aux types de visites ou animations.  
Les supports et contenus de valorisation sont conformes aux droits de diffusion.  
Les contenus sont adaptés à un public anglophone.  
Les supports et contenus sont documentés et vérifiés.  
Les outils numériques sont mobilisés.

#### **Savoir-faire techniques, savoir-faire organisationnels, savoir-faire relationnels, savoirs**

Savoir exploiter des documents et archives.  
Rédiger une fiche de commentaires.  
Mobiliser des outils et matrices de créativité.  
Proposer des animations et des visites en lien avec les sens.  
Utiliser les outils numériques (applications, réalité virtuelle, 360°... ).  
Mettre en valeur un espace avec des artifices visuels, sonores, olfactifs, gustatifs.  
Créer des supports d'animations et de visites ludiques.  
Mettre en scène une visite.  
Réaliser des jeux urbains (course au trésor, rallye photo... ).  
Réaliser un rallye touristique.  
Photographier.  
Réaliser une vidéo (captation et montage).  
Utiliser une sonorisation.  
Réaliser un décor support de visite.

Gérer son temps et ses priorités.

Travailler en autonomie ou en équipe.

Connaissances des typologies de clientèle y compris les spécificités liées au handicap (label tourisme handicap et destination pour tous).

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
GAT	REAC	TP-01322	03	04/01/2024	04/01/2024	17/30

Connaissances des techniques d'éveil des cinq sens des différents publics dont les personnes en situation de handicap.  
Connaissances des méthodes et techniques d'interprétation et d'évocation.  
Connaissances de la lecture de paysage et l'écosystème.  
Connaissances des outils numériques.  
Connaissances de base en composition scénique.  
Connaissances de base sur la théorie des jeux (jeux d'observation et de déplacement).  
Connaissances de base en arts graphiques.  
Connaissances de base des arts créatifs et décoratifs.  
Connaissances de base sur la prise photo et vidéo.  
Connaissances des règles de sécurité et sureté des personnes et des biens.  
Connaissance en anglais au niveau B2 du CECRL (syntaxe, grammaire, vocabulaire).  
Connaissance des principaux acteurs du secteur du handicap.  
Connaissance de la définition de l'accessibilité et de la conception universelle telle que définie par l'article 2 de la convention relative aux droits des personnes handicapées du 30 mars 2007.  
Connaissance des techniques de communication et de comportement adaptées aux besoins d'une personne en situation de handicap.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
GAT	REAC	TP-01322	03	04/01/2024	04/01/2024	18/30

## FICHE COMPÉTENCE PROFESSIONNELLE N° 3

### Promouvoir des visites auprès de différents publics en français et en anglais.

#### Description de la compétence – processus de mise en œuvre

A partir d'offres de visites touristiques préétablies, réaliser des vidéos, des photos, des articles, des diaporamas et les diffuser sur le web (blogs, réseaux sociaux, site internet) ou diffusion papier. Promouvoir les contenus, y compris en anglais en les présentant également lors de réunions ou de stands d'information, à l'accueil ou à l'occasion d'événements locaux. Apporter des réponses adaptées aux questions des participants afin de susciter l'intérêt des publics, optimiser la participation et, éventuellement la vente.

#### Contexte(s) professionnel(s) de mise en œuvre

Cette compétence s'exerce dans un espace équipé d'un ordinateur avec logiciels de traitement vidéo et photo, d'une connexion internet. Elle s'exerce également sur différents lieux (zone accueil et boutique du lieu de visite, le territoire, le voyage...) où les prestations peuvent faire l'objet de promotion ou être commercialisées. Le guide accompagnateur est en contact direct avec le public en échangeant oralement ou bien par l'intermédiaire des outils numériques. Le guide accompagnateur exerce cette compétence seul ou en équipe ou avec des prestataires.

#### Critères de performance

Les logiciels utilisés sont adaptés selon le support à réaliser.  
Le choix du traitement de l'image et du texte sur le fond et la forme correspond au thème traité.  
Le contenu des supports de promotion est adapté à un public anglophone.  
Le support de communication est conforme aux droits de diffusion.  
Le format et le contenu sont adaptés aux modes de diffusion.

#### Savoir-faire techniques, savoir-faire organisationnels, savoir-faire relationnels, savoirs

Présenter un programme de manière attractive en valorisant ses points forts.  
Coordonner la promotion avec des prestataires et les autres services.  
Gérer un rétro planning de promotion.  
Utiliser différents logiciels.  
Classer, ordonner des médias.  
Réaliser un diaporama, un document audiovisuel ou multimédia à l'aide d'un logiciel adapté.  
Utiliser les réseaux sociaux comme outil de diffusion.  
Rédiger pour le web.

Gérer son temps et ses priorités.

Travailler en autonomie ou en équipe.  
Prendre la parole en public.  
Mettre en valeur une activité.  
Susciter une envie à participer chez le public.  
Lever les craintes et les appréhensions exprimées par la clientèle.  
Véhiculer une bonne humeur constante.

Connaissance des techniques promotionnelles.  
connaissances de base des conditions générales de ventes et d'utilisation.  
Connaissance des techniques de communication orale et graphique.  
Connaissance de base sur l'écriture de contenus.  
Connaissance de base sur la prise photo et vidéo.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
GAT	REAC	TP-01322	03	04/01/2024	04/01/2024	19/30

Connaissance de base sur le montage vidéo.  
Connaissance sur les pratiques des réseaux sociaux, blogs.  
Connaissance de la législation de la promotion.  
Connaissance du merchandising des zones boutique et accueil.  
Connaissance des droits d'auteur et propriété intellectuelle.  
Connaissance des règles de sécurité et sureté des personnes et des biens  
Connaissance des principaux acteurs du secteur du handicap.  
Connaissance de la définition de l'accessibilité et de la conception universelle telle que définie par l'article 2 de la convention relative aux droits des personnes handicapées du 30 mars 2007.  
Connaissance des techniques de communication et de comportement adaptées aux besoins d'une personne en situation de handicap.  
Connaissance en anglais au niveau B2 du CECRL (syntaxe, grammaire, vocabulaire).

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
GAT	REAC	TP-01322	03	04/01/2024	04/01/2024	20/30

## FICHE COMPÉTENCE PROFESSIONNELLE N° 4

### Accompagner des visiteurs lors d'une visite ou d'un circuit touristique.

#### Description de la compétence – processus de mise en œuvre

En fonction des caractéristiques de l'itinéraire, des sites de visite et selon la typologie des publics et le cas échéant des personnes en situation de handicap, accompagner des visiteurs en déplacement, y compris en anglais. Accueillir et informer les visiteurs, encadrer le groupe et veiller aux règles de conduite et de sécurité tout au long du parcours. Réguler les comportements des visiteurs et intervenir en cas de besoin. Assurer la logistique liée au déplacement, l'intermédiation avec les éventuels prestataires et partenaires, les éventuels aspects financiers, contractuels ou règlementaires. Adapter l'accompagnement en fonction des aléas et des contraintes de l'environnement afin d'assurer une visite de qualité.

#### Contexte(s) professionnel(s) de mise en œuvre

Cette compétence s'exerce tout au long du parcours en présence des visiteurs que ce soit sur un format balade ou sur un circuit touristique. Concernant les itinéraires sur plusieurs jours, cette compétence intègre la dimension transport, transfert, hébergement, restauration combinant des logistiques complémentaires.

#### Critères de performance

L'accompagnement prend en compte les spécificités et besoins des différents publics.  
Les procédures de sécurité liées à un déplacement de groupe sont respectées tout au long de l'accompagnement.  
La logistique est prévue et organisée.  
Les informations relatives à la logistique et au contexte local sont rédigées.

#### Savoir-faire techniques, savoir-faire organisationnels, savoir-faire relationnels, savoirs

Rédiger une check liste d'accompagnement.  
Organiser ses documents et ses outils liés à la logistique d'un accompagnement.  
Faire un topo départ ou point d'étape pour informer les visiteurs.  
Gérer les relations avec les prestataires et partenaires.  
Gérer les bons d'échange, les factures, les règlements.  
Gérer la billetterie.  
Lire une carte, un plan, un itinéraire.  
Utiliser une boussole, un GPS, un outil d'itinéraire pédestre, en véhicule léger, en autocar.  
Animer un trajet, un transfert.  
Prévenir les secours et apporter les premiers soins en cas d'incident ou accident (PSC 1).

Adapter le programme sans délai en fonction des aléas et des contraintes de l'environnement.  
Veiller au bon déroulement du programme et des prestations contractualisées.  
Gérer son temps et ses priorités.  
Travailler en autonomie ou en équipe.

Adapter son mode de communication en fonction des publics visés.  
Prendre la parole en public avec un microphone, y compris en anglais.  
Utiliser les techniques de médiation interpersonnelle et de gestion de conflits.  
Adopter un comportement positif constant.  
Créer et maintenir une cohésion de groupe.

Connaissance des typologies de clientèle.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
GAT	REAC	TP-01322	03	04/01/2024	04/01/2024	21/30

Connaissance du champ d'intervention de l'accompagnateur en matière de santé des clients (allergies, régime alimentaire...).

Connaissance de la prévention des risques majeurs en voyage (ministère de l'Europe et des affaires étrangères, ambassades).

Connaissance du vocabulaire technique touristique.

Connaissance des techniques d'accompagnement.

Connaissance de la réglementation du tourisme et des transports.

Connaissance de la réglementation des permis ou certificat (fluvial, routier, transport électrique).

Connaissance de base en gestion et en dynamique de groupe.

Connaissance des règles de sécurité et sûreté des personnes et des biens (PSC 1).

Connaissance en anglais au niveau B2 du CECRL (syntaxe, grammaire, vocabulaire).

Connaissance de base dans une seconde langue (étrangère, régionale).

Connaissance des principaux acteurs du secteur du handicap.

Connaissance de la définition de l'accessibilité et de la conception universelle telle que définie par l'article 2 de la convention relative aux droits des personnes handicapées du 30 mars 2007.

Connaissance des techniques de communication et de comportement adaptées aux besoins d'une personne en situation de handicap.

Connaissance des logiciels de transcription automatique

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
GAT	REAC	TP-01322	03	04/01/2024	04/01/2024	22/30

## FICHE COMPÉTENCE PROFESSIONNELLE N° 5

### **Animer une visite guidée sur un site naturel, patrimonial et touristique en français et en anglais.**

#### **Description de la compétence – processus de mise en œuvre**

A l'aide de supports documentaires, numériques ou scéniques, guider dans le cadre légal, y compris en anglais, différents publics dont les personnes en situation de handicap sur un site naturel ou patrimonial. Mettre en œuvre les techniques de guidage (placement, éloquence, évocations, interprétations, interactivité, scénarisation...) et utiliser les supports d'animation pour faire découvrir un site et son contexte dans une ambiance favorisant l'expérience du visiteur et la transmission de valeurs.

#### **Contexte(s) professionnel(s) de mise en œuvre**

Cette compétence s'exerce sur les différents lieux en lien avec la ou les visites, ou les animations du site touristique ou du voyage. Le guide accompagnateur exerce cette compétence seul ou avec des prestataires. Il évolue dans un contexte dans lequel il doit prendre en compte certains paramètres (météorologie, nuisances sonores, pollution visuelle...).

#### **Critères de performance**

La visite commentée est animée à l'aide de techniques et supports.  
Les techniques de guidage interactif sont utilisées.  
Les interventions sont conformes à la réglementation en vigueur.  
Les commentaires sont adaptés à un public anglophone.

#### **Savoir-faire techniques, savoir-faire organisationnels, savoir-faire relationnels, savoirs**

Prendre la parole en public.  
Communiquer de façon adaptée en fonction des publics visés.  
Mobiliser les expressions du langage (intonations, appui gestuel, humour).  
Utiliser des accessoires, des costumes pour valoriser un commentaire.  
Choisir les emplacements d'observation et les sens de lecture.  
Décrire pour faire voir et faire comprendre.  
Questionner, faire deviner, interagir avec le public.  
Evoquer en mobilisant l'imaginaire et la comparaison.  
Interpréter un site en fonction des publics.  
Définir une ou plusieurs thématiques de visite.  
Accueillir et informer.  
Clôturer une prestation, prendre congé d'un public.  
Questionner la satisfaction client.

Gérer son temps et ses priorités.  
Gérer son stress.

Travailler en autonomie ou en équipe.

Connaissances approfondies et spécifiques en géographie, géologie, histoire, culture, art, architecture, écosystème et milieu naturel.

Connaissances approfondies et spécifiques du territoire (notion de pays, bocage) de ses ressources naturelles (faune, flore), l'exploitation des zones (agricoles, forestières, marines...) l'ancrage culturel, les traditions, les coutumes.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
GAT	REAC	TP-01322	03	04/01/2024	04/01/2024	23/30

Connaissances approfondies et spécifiques des enjeux politiques, économiques, socio-culturels et environnementaux d'un territoire.  
 Connaissance des techniques de guidage (équilibre faire voir, faire comprendre, évocation, interprétation).  
 Connaissance des techniques de communication.  
 Connaissance de techniques d'expression (conter, raconter, endosser un personnage).  
 Connaissance de techniques d'expression corporelle.  
 Connaissance en anglais au niveau B2 du CECRL (syntaxe, grammaire, vocabulaire).  
 Connaissance de base dans une seconde langue (étrangère, régionale)  
 Connaissance des principaux acteurs du secteur du handicap.  
 Connaissance de la définition de l'accessibilité et de la conception universelle telle que définie par l'article 2 de la convention relative aux droits des personnes handicapées du 30 mars 2007.  
 Connaissance des techniques de communication et de comportement adaptées aux besoins d'une personne en situation de handicap.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
GAT	REAC	TP-01322	03	04/01/2024	04/01/2024	24/30

## FICHE DES COMPÉTENCES TRANSVERSALES DE L'EMPLOI TYPE

### Adopter un comportement orienté vers l'autre

#### Description de la compétence – processus de mise en œuvre

Dans un contexte lié à une prestation touristique, mobiliser une posture de service, engager en continu une attitude ouverte et positive, instaurer une relation de confiance avec les personnes rencontrées (visiteurs, clients, professionnels et institutionnels), anticiper leurs besoins pour répondre au mieux à leurs demandes.

#### Critères de performance

L'attitude est conforme aux standards de l'entreprise.  
L'attitude est ouverte et positive en continu.  
Les besoins des personnes sont identifiés.  
Les réponses apportées sont en adéquation avec les demandes.

### Respecter des règles et des procédures

#### Description de la compétence – processus de mise en œuvre

Dans des contextes professionnels touristiques divers, mettre en œuvre des mesures de prévention des risques à sa disposition pour accueillir, informer, orienter des personnes dans de bonnes conditions. En cas de danger, appliquer une ou des procédures établies et donner l'alerte aux personnes compétentes et habilitées.

#### Critères de performance

Les mesures de prévention des risques sont mises en œuvre.  
Les procédures sont appliquées.  
L'alerte est donnée systématiquement aux personnes concernées.

### Apprendre en continu

#### Description de la compétence – processus de mise en œuvre

Développer et actualiser ses connaissances et savoirs faire en consultant régulièrement la presse professionnelle sous forme papier ou numérique (newsletters, flux RSS) et les réseaux sociaux professionnels. Participer à des salons professionnels, réunions de travail sur les évolutions sociétales en terme de consommation touristique et de loisirs.

#### Critères de performance

Les sources fiables de la veille professionnelle sont identifiées.  
Les outils de veille sont mobilisés.  
Les informations relatives aux nouveautés techniques, technologiques et professionnelles sont transmises aux prestataires et aux membres de l'équipe.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
GAT	REAC	TP-01322	03	04/01/2024	04/01/2024	25/30



# Glossaire du REAC

## Activité type

Une activité type est un bloc de compétences qui résulte de l'agrégation de tâches (ce qu'il y a à faire dans l'emploi) dont les missions et finalités sont suffisamment proches pour être regroupées. Elle renvoie au certificat de compétences professionnelles (CCP).

## Activité type d'extension

Une activité type d'extension est un bloc de compétences qui résulte de l'agrégation de tâches qui constituent un domaine d'action ou d'intervention élargi de l'emploi type. On la rencontre seulement dans certaines déclinaisons de l'emploi type. Cette activité n'est pas dans tous les TP. Quand elle est présente, elle est attachée à un ou des TP. Elle renvoie au certificat complémentaire de spécialisation (CCS).

## Compétence professionnelle

La compétence professionnelle se traduit par une capacité à combiner un ensemble de savoirs, savoir-faire, comportements, conduites, procédures, type de raisonnement, en vue de réaliser une tâche ou une activité. Elle a toujours une finalité professionnelle. Le résultat de sa mise en œuvre est évaluable.

## Compétence transversale

La compétence transversale désigne une compétence générique commune aux diverses situations professionnelles de l'emploi type. Parmi les compétences transversales, on peut recenser les compétences correspondant :

- à des savoirs de base,
- à des attitudes comportementales et/ou organisationnelles.

## Critère de performance

Un critère de performance sert à porter un jugement d'appréciation sur un objet en termes de résultat(s) attendu(s) : il revêt des aspects qualitatifs et/ou quantitatifs.

## Emploi type

L'emploi type est un modèle d'emploi représentatif d'un ensemble d'emplois réels suffisamment proches, en termes de mission, de contenu et d'activités effectuées, pour être regroupées : il s'agit donc d'une modélisation, résultante d'une agrégation critique des emplois.

## Référentiel d'Emploi, Activités et Compétences (REAC)

Le REAC est un document public à caractère réglementaire (visé par l'arrêté du titre professionnel) qui s'applique aux titres professionnels du ministère chargé de l'emploi. Il décrit les repères pour une représentation concrète du métier et des compétences qui sont regroupées en activités dans un but de certification.

## Savoir

Un savoir est une connaissance mobilisée dans la mise en œuvre de la compétence professionnelle ainsi qu'un processus cognitif impliqué dans la mise en œuvre de ce savoir.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
GAT	REAC	TP-01322	03	04/01/2024	04/01/2024	27/30

### **Savoir-faire organisationnel**

C'est un savoir et un savoir-faire de l'organisation et du contexte impliqués dans la mise en œuvre de l'activité professionnelle pour une ou plusieurs personnes.

### **Savoir-faire relationnel**

C'est un savoir comportemental et relationnel qui identifie toutes les interactions socioprofessionnelles réalisées dans la mise en œuvre de la compétence professionnelle pour une personne. Il s'agit d'identifier si la relation s'exerce : à côté de (sous la forme d'échange d'informations) ou en face de (sous la forme de négociation) ou avec (sous la forme de travail en équipe ou en partenariat, etc.).

### **Savoir-faire technique**

Le savoir-faire technique est le savoir procéder, savoir opérer à mobiliser en utilisant une technique dans la mise en œuvre de la compétence professionnelle ainsi que les processus cognitifs impliqués dans la mise en œuvre de ce savoir-faire.

### **Titre professionnel**

La certification professionnelle délivrée par le ministre chargé de l'emploi est appelée « titre professionnel ». Ce titre atteste que son titulaire maîtrise les compétences, aptitudes et connaissances permettant l'exercice d'activités professionnelles qualifiées. (Article R338-1 et suivants du Code de l'Education).

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
GAT	REAC	TP-01322	03	04/01/2024	04/01/2024	28/30

**Reproduction interdite**

Article L 122-4 du code de la propriété intellectuelle

"Toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause est illicite. Il en est de même pour la traduction, l'adaptation ou la transformation, l'arrangement ou la reproduction par un art ou un procédé quelconque."



# REFERENTIEL D'ÉVALUATION DU TITRE PROFESSIONNEL

Guide accompagnateur touristique

Niveau 4

Site : <http://travail-emploi.gouv.fr/>

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
GAT	RE	TP-01322	03	03/01/2024	31/08/2023	1/28



## 1. Références de la spécialité

**Intitulé du titre professionnel : Guide accompagnateur touristique**

**Sigle du titre professionnel : GAT**

**Niveau : 4** (Cadre national des certifications 2019)

**Code(s) NSF : 334t - Réception, hébergement, service de restauration, accompagnement-**

**Code(s) ROME : G1201**

**Formacode : 42611**

**Date de l'arrêté : 19/12/2023**

**Date de parution au JO de l'arrêté : 03/01/2024**

**Date d'effet de l'arrêté : 29/05/2024**

## 2. Modalités d'évaluation générales des titres professionnels

**Les modalités d'évaluation des titres professionnels sont définies par l'arrêté du 22 décembre 2015 relatif aux conditions de délivrance du titre professionnel du ministère chargé de l'emploi.**

Chaque modalité d'évaluation, identifiée dans le référentiel d'évaluation (RE) comme constitutive de la session du titre, du certificat de compétences professionnelles (CCP) ou du certificat complémentaire de spécialisation (CCS), est décrite dans le dossier technique d'évaluation. Celui-ci précise les modalités et les moyens de mise en œuvre de l'épreuve pour le candidat, le jury et le centre organisateur.

L'aménagement de la session d'examen pour les candidats en situation de handicap pourra s'appuyer sur le guide pratique d'aménagement des sessions d'examen disponible à l'adresse suivante : <https://travail-emploi.gouv.fr/formation-professionnelle/certification-competences-pro/titres-professionnels-373014> , rubrique textes réglementaires/documents techniques.

La proposition d'aménagement de la session d'examen est mise en œuvre en lien avec la DDETS concernée.

## 3 Dispositif d'évaluation spécifique pour la session du titre professionnel GAT

**Les compétences des candidats issus d'un parcours continu de formation ou d'un parcours de validation des acquis de l'expérience (VAE) pour l'accès au titre professionnel sont évaluées par un jury au vu :**

- a) Des modalités d'évaluation présentées dans le tableau 3.1 « Modalités d'évaluation des compétences et organisation de l'épreuve » ci-dessous.
- b) Du dossier professionnel et de ses annexes éventuelles.
- c) Des résultats des évaluations passées en cours de formation pour les candidats issus d'un parcours de formation.
- d) D'un entretien avec le jury destiné à vérifier le niveau de maîtrise par le candidat des compétences requises pour l'exercice des activités composant le titre visé.

**Les compétences des candidats issus d'un parcours d'accès au titre professionnel par capitalisation de CCP sont évaluées par un jury au vu du livret de certification et d'un entretien destiné à vérifier le niveau de maîtrise par le candidat des compétences requises pour l'exercice des activités composant le titre visé. Cet entretien se déroule en fin de session du dernier CCP.**

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
GAT	RE	TP-01322	03	03/01/2024	31/08/2023	3/28

### 3.1. Modalités d'évaluation des compétences et organisation de l'épreuve

Modalités	Compétences évaluées	Durée	Détail de l'organisation de l'épreuve
<b>Présentation d'un projet réalisé en amont de la session</b>	<p>Concevoir une offre de visites guidées animées pour différents publics.</p> <p>Concevoir des contenus et des supports pour des visites touristiques en français et en anglais.</p> <p>Promouvoir des visites auprès de différents publics en français et en anglais.</p> <p>Accompagner des visiteurs lors d'une visite ou d'un circuit touristique.</p> <p>Animer une visite guidée sur un site naturel, patrimonial et touristique en français et en anglais.</p>	00 h 55 min	<p>Le candidat réalise un dossier présentant la conception, la promotion et la mise en œuvre d'une prestation de visite touristique guidée animée sur un territoire.</p> <p>Pendant 20 minutes et à l'aide d'un diaporama, le candidat présente le territoire, le programme des visites et leur promotion.</p> <p>Pendant 15 minutes et à l'aide d'une vidéo, le candidat présente sa participation à l'accompagnement d'un groupe lors d'une prestation touristique.</p> <p>Pendant 20 minutes et à l'aide d'une vidéo, le candidat présente sa participation à une visite touristique guidée animée.</p>
<b>Autres modalités d'évaluation le cas échéant :</b>			
<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Entretien technique</li> </ul>	<p>Concevoir une offre de visites guidées animées pour différents publics.</p> <p>Concevoir des contenus et des supports pour des visites touristiques en français et en anglais.</p> <p>Promouvoir des visites auprès de différents publics en français et en anglais.</p> <p>Accompagner des visiteurs lors d'une visite ou d'un circuit touristique.</p> <p>Animer une visite guidée sur un site naturel, patrimonial et touristique en français et en anglais.</p>	00 h 40 min	<p>L'entretien technique a lieu à l'issue de la présentation du projet.</p> <p>A l'aide d'un guide d'entretien, le jury questionne le candidat sur les aspects qui n'ont pas été évalués lors de la présentation du projet et sur ces capacités d'adaptation à des contextes ou des publics différents.</p>
<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Questionnaire professionnel</li> </ul>	Sans objet		Sans objet
<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Questionnement à partir de production(s)</li> </ul>	Sans objet		Sans objet
<b>Entretien final</b>		00 h 15 min	<p>Y compris le temps d'échange avec le candidat sur le dossier professionnel. Le jury questionne le candidat sur sa compréhension de l'emploi et de l'environnement professionnel du guide accompagnateur touristique.</p> <p>Le jury s'appuie sur un guide d'entretien.</p>
Durée totale de l'épreuve pour le candidat :		01 h 50 min	

#### Informations complémentaires concernant la présentation d'un projet réalisé en amont de la session :

En amont de la session, le candidat réalise un dossier présentant la conception, la promotion et la mise en œuvre d'une prestation d'accompagnement et de visite guidée animée.

#### Contenu du dossier

Le dossier comprend un diaporama, 2 vidéos, une fiche technique d'accompagnement et une fiche technique de commentaires, des supports et contenus de guidage.

Le diaporama présente :

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
GAT	RE	TP-01322	03	03/01/2024	31/08/2023	4/28

- Le contexte d'un programme de visites, son territoire et sa clientèle ;
- Un programme de visites et la participation du candidat à la conception de visites ;
- Les outils techniques utilisés pour réaliser les supports de promotion de visites ;
- Les supports de promotion réalisés en français et en anglais.

Les vidéos, de 3 à 5 minutes chacune, présentent :

- Le candidat en situation d'accompagnement avec un groupe, présentant un topo départ avec la prise en charge du groupe, les informations sur la prestation, les consignes de sécurité ;
- Le candidat en situation de guidage avec un groupe présentant une visite guidée animée d'un site, d'un monument ou de tout autre intérêt touristique.

Les fiches techniques détaillent :

- L'accompagnement présenté dans la vidéo (itinéraire, étapes, logistique) ;
- Les commentaires de la visite guidée présentée dans la vidéo.

Les fiches techniques sont réalisées en français et en anglais. Le candidat présente en anglais les fiches réalisées en anglais.

Des supports et contenus de guidage sont montrés :

- Documents, bande sonore, éléments de décors, de costumes, outils numériques...

### **Présentation orale du dossier**

Le candidat commente le diaporama (20 minutes)

Le candidat présente l'accompagnement (15 minutes)

- Le contexte de l'accompagnement filmé ;
- La vidéo de la situation d'accompagnement dont il est le principal acteur ;
- L'accompagnement, sur la base de la fiche technique accompagnement, réalisée en français et en anglais et qui est remise au jury.

Le candidat présente la visite guidée animée (20 minutes) :

- Le contexte de la visite guidée animée filmée ;
- La thématique choisie ;
- Les supports et contenus de guidage réalisés par le candidat et utilisés lors de la visite guidée filmée (documents, bande sonore, éléments de décors, de costumes, outils numériques...) ;
- La vidéo de la situation du guidage dont il est le principal acteur ;
- Les commentaires, sur la base de la fiche de commentaire réalisée en français et en anglais qui est remise au jury.

Il fait la démonstration de l'utilisation de ses supports de guidage. L'ensemble des supports, contenus, fiches de commentaire et fiches technique d'accompagnement rédigé en anglais doit être exposé oralement en anglais.

### **Informations complémentaires concernant l'entretien technique :**

L'entretien technique se déroule obligatoirement à l'issue de la présentation d'un projet réalisé en amont de la session.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
GAT	RE	TP-01322	03	03/01/2024	31/08/2023	5/28

**Précisions pour le candidat VAE :**

En l'absence de documents visuels avec notamment des photos ou vidéos de lui-même en action, le candidat peut rédiger une annexe de trois pages hors illustrations, où il décrit et analyse la mise en œuvre des compétences visées par cette modalité. Ces écrits peuvent comporter des illustrations du ou des guidages réalisés.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
GAT	RE	TP-01322	03	03/01/2024	31/08/2023	6/28

### 3.2. Critères d'évaluation des compétences professionnelles

Compétences professionnelles	Critères d'évaluation	Présentation d'un projet réalisé en amont de la session	Autres modalités d'évaluation		
			Entretien technique	Questionnaire professionnel	Questionnement à partir de production(s)
<b>Établir une prestation de visite touristique</b>					
Concevoir une offre de visites guidées animées pour différents publics.	Le programme proposé prend en compte les attraits naturels, patrimoniaux et touristique du territoire. L'offre clientèle propose un ou plusieurs formats de visite(s) guidée(s). L'itinéraire est équilibré et optimisé dans le temps et la distance. Les attentes des clients sont identifiées et respectées.	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Concevoir des contenus et des supports pour des visites touristiques en français et en anglais.	Les supports et contenus de valorisation sont adaptés aux types de visites ou animations. Les supports et contenus de valorisation sont conformes aux droits de diffusion. Les contenus sont adaptés à un public anglophone. Les supports et contenus sont documentés et vérifiés. Les outils numériques sont mobilisés.	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Promouvoir des visites auprès de différents publics en français et en anglais.	Les logiciels utilisés sont adaptés selon le support à réaliser. Le choix du traitement de l'image et du texte sur le fond et la forme correspond au thème traité. Le contenu des supports de promotion est adapté à un public anglophone. Le support de communication est conforme aux droits de diffusion. Le format et le contenu sont adaptés aux modes de diffusion.	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<b>Accompagner et guider des visiteurs touristiques</b>					
Accompagner des visiteurs lors d'une visite ou d'un circuit touristique.	L'accompagnement prend en compte les spécificités et besoins des différents publics. Les procédures de sécurité liées à un déplacement de groupe sont respectées tout au long de l'accompagnement. La logistique est prévue et organisée. Les informations relatives à la logistique et au contexte local sont rédigées.	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
GAT	RE	TP-01322	03	03/01/2024	31/08/2023	7/28

Compétences professionnelles	Critères d'évaluation	Présentation d'un projet réalisé en amont de la session	Autres modalités d'évaluation		
			Entretien technique	Questionnaire professionnel	Questionnement à partir de production(s)
Animer une visite guidée sur un site naturel, patrimonial et touristique en français et en anglais.	La visite commentée est animée à l'aide de techniques et supports. Les techniques de guidage interactif sont utilisées. Les interventions sont conformes à la réglementation en vigueur. Les commentaires sont adaptés à un public anglophone.	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<b>Obligations réglementaires le cas échéant :</b> Sans objet					

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
GAT	RE	TP-01322	03	03/01/2024	31/08/2023	8/28

### 3.3. Évaluation des compétences transversales

Les compétences transversales sont évaluées au travers des compétences professionnelles.

Compétences transversales	Compétences professionnelles concernées
Adopter un comportement orienté vers l'autre	Accompagner des visiteurs lors d'une visite ou d'un circuit touristique.
	Animer une visite guidée sur un site naturel, patrimonial et touristique en français et en anglais.
	Concevoir des contenus et des supports pour des visites touristiques en français et en anglais.
	Concevoir une offre de visites guidées animées pour différents publics.
	Promouvoir des visites auprès de différents publics en français et en anglais.
Respecter des règles et des procédures	Accompagner des visiteurs lors d'une visite ou d'un circuit touristique.
	Animer une visite guidée sur un site naturel, patrimonial et touristique en français et en anglais.
	Concevoir des contenus et des supports pour des visites touristiques en français et en anglais.
	Concevoir une offre de visites guidées animées pour différents publics.
	Promouvoir des visites auprès de différents publics en français et en anglais.
Apprendre en continu	Accompagner des visiteurs lors d'une visite ou d'un circuit touristique.
	Animer une visite guidée sur un site naturel, patrimonial et touristique en français et en anglais.
	Concevoir des contenus et des supports pour des visites touristiques en français et en anglais.
	Concevoir une offre de visites guidées animées pour différents publics.
	Promouvoir des visites auprès de différents publics en français et en anglais.

## 4. Conditions de présence et d'intervention du jury propre au titre GAT

**4.1. Durée totale de présence du jury pendant l'épreuve du candidat :** 01 h 50 min

### 4.2. Protocole d'intervention du jury :

La présence du jury est requise pendant toute la durée de l'épreuve

Le responsable de session doit prévoir un temps supplémentaire d'intervention du jury pour la prise de connaissance de l'épreuve et des dossiers candidats ainsi que la prise en compte des temps de correction et de délibération.

### 4.3. Conditions particulières de composition du jury :

Un des deux membres du jury doit être en capacité d'évaluer le niveau linguistique du candidat lors de la présentation du projet (niveau B2 du Cadre européen commun de référence pour les langues étrangères).

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
GAT	RE	TP-01322	03	03/01/2024	31/08/2023	9/28

## 5. Conditions de surveillance et de confidentialité au cours de la session titre

Sans objet

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
GAT	RE	TP-01322	03	03/01/2024	31/08/2023	10/28

# REFERENTIEL D'ÉVALUATION DES CERTIFICATS DE COMPETENCES PROFESSIONNELLES

Guide accompagnateur touristique

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
GAT	RE	TP-01322	03	03/01/2024	31/08/2023	11/28



## CCP

### Établir une prestation de visite touristique

Les compétences des candidats pour l'accès au CCP sont évaluées par un jury au vu :

- a) Des modalités d'évaluation présentées dans le tableau « Modalités d'évaluation des compétences et organisation de l'épreuve » ci-dessous.
- b) Du dossier professionnel et de ses annexes éventuelles.
- c) Des résultats des évaluations passées en cours de formation pour les candidats issus d'un parcours de formation.

#### Modalités d'évaluation des compétences et organisation de l'épreuve

Modalités	Compétences évaluées	Durée	Détail de l'organisation de l'épreuve
<b>Présentation d'un projet réalisé en amont de la session</b>	Concevoir une offre de visites guidées animées pour différents publics. Concevoir des contenus et des supports pour des visites touristiques en français et en anglais. Promouvoir des visites auprès de différents publics en français et en anglais.	00 h 30 min	Le candidat réalise un dossier présentant la conception et la promotion d'une prestation de visite touristique guidée animée sur un territoire. Pendant 15 minutes et à l'aide d'un diaporama, le candidat présente le contexte, le territoire, le programme des visites et leur promotion. Pendant 15 minutes et à l'aide de fiches techniques et de supports de guidage, le candidat présente la conception d'une visite guidée animée.
<b>Autres modalités d'évaluation le cas échéant :</b>			
▪ Entretien technique	Concevoir une offre de visites guidées animées pour différents publics. Concevoir des contenus et des supports pour des visites touristiques en français et en anglais. Promouvoir des visites auprès de différents publics en français et en anglais.	00 h 20 min	Le jury interroge le candidat sur les aspects qui n'ont pas été évalués lors de la présentation du projet et sur ses capacités d'adaptation à des contextes ou des publics différents.
▪ Questionnaire professionnel	Sans objet		Sans objet
▪ Questionnement à partir de production(s)	Sans objet		Sans objet

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
GAT	RE	TP-01322	03	03/01/2024	31/08/2023	13/28

Modalités	Compétences évaluées	Durée	Détail de l'organisation de l'épreuve
	Durée totale de l'épreuve pour le candidat :	00 h 50 min	

### Informations complémentaires concernant la présentation du projet réalisé en amont de la session :

Le candidat réalise un dossier présentant l'élaboration d'une prestation de visite guidée animée.

#### Contenu du dossier

Le dossier comprend un diaporama, une fiche technique d'accompagnement et une fiche technique de commentaires, des supports et contenus de guidage.

Le diaporama présente :

- La structure porteuse d'un programme de visites, son territoire et sa clientèle.
- Le programme de visites de la structure et la participation du candidat à la conception de visites.
- Les outils techniques utilisés pour réaliser les supports de promotion.
- Les supports de promotion réalisés en français et en anglais.
- Les fiches techniques détaillent l'itinéraire, les étapes et la logistique de l'accompagnement d'une visite, excursion ou circuit
- Les commentaires d'une visite guidée.

Les fiches techniques sont réalisées en français et en anglais. Le candidat présente en anglais les fiches réalisées en anglais.

Des supports et contenus de guidage sont montrés :

- Documents, bande sonore, éléments de décors, de costumes, outils numériques...

#### Présentation orale du dossier

Le candidat commente le diaporama (15 minutes)

Le candidat présente oralement la conception d'une visite guidée animée (15 minutes)

- Le contexte de la visite guidée animée ;
- La thématique choisie ;
- Les supports et contenus de guidage réalisés par le candidat et utilisés lors de la visite guidée (documents, bande sonore, éléments de décors, de costumes, outils numériques...);
- Les commentaires, sur la base de la fiche de commentaires réalisée en français et en anglais qui est remise au jury ;
- L'accompagnement (itinéraire, étapes, logistique), sur la base de la fiche technique accompagnement, réalisée en français et en anglais et qui est remise au jury.

Il fait la démonstration de l'utilisation de ses supports de guidage.

L'ensemble des supports, contenus, fiche de commentaires et fiche technique d'accompagnement rédigés en anglais doit être exposé oralement en anglais (Niveau B2 du cadre européen de référence pour les langues étrangères).

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
GAT	RE	TP-01322	03	03/01/2024	31/08/2023	14/28

### **Informations complémentaires concernant l'entretien technique :**

L'entretien technique se déroule obligatoirement à l'issue de la présentation d'un projet réalisé en amont de la session.

### **Conditions de présence et d'intervention du jury propre au CCP Établir une prestation de visite touristique**

Durée totale de présence du jury pendant l'épreuve du candidat : 00 h 50 min

Protocole d'intervention du jury :

La présence du jury est requise pendant toute la durée de l'épreuve. Le responsable de session doit prévoir un temps supplémentaire d'intervention du jury pour la prise de connaissance de l'épreuve et des dossiers candidats ainsi que la prise en compte des temps de correction et de délibération.

Le responsable de session doit prévoir un temps supplémentaire d'intervention du jury pour la prise de connaissance de l'épreuve et des dossiers candidats ainsi que la prise en compte des temps de correction et de délibération.

Conditions particulières de composition du jury :

L'un des membres du jury au moins est en mesure d'évaluer les compétences linguistiques du candidat lors de la présentation du projet (Niveau B2 du cadre européen de référence pour les langues étrangères).

### **Conditions de surveillance et de confidentialité au cours de la session CCP**

Sans objet

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
GAT	RE	TP-01322	03	03/01/2024	31/08/2023	15/28



## CCP

### Accompagner et guider des visiteurs touristiques

Les compétences des candidats pour l'accès au CCP sont évaluées par un jury au vu :

- a) Des modalités d'évaluation présentées dans le tableau « Modalités d'évaluation des compétences et organisation de l'épreuve » ci-dessous.
- b) Du dossier professionnel et de ses annexes éventuelles.
- c) Des résultats des évaluations passées en cours de formation pour les candidats issus d'un parcours de formation.

#### Modalités d'évaluation des compétences et organisation de l'épreuve

Modalités	Compétences évaluées	Durée	Détail de l'organisation de l'épreuve
<b>Présentation d'un projet réalisé en amont de la session</b>	Accompagner des visiteurs lors d'une visite ou d'un circuit touristique. Animer une visite guidée sur un site naturel, patrimonial et touristique en français et en anglais.	00 h 30 min	Le candidat réalise un dossier présentant la mise en œuvre d'une prestation de visite guidée animée sur un territoire touristique. Pendant 5 minutes et à l'aide d'un diaporama, le candidat présente le contexte, le territoire et la clientèle. Pendant 10 minutes et à l'aide d'une vidéo, le candidat présente sa participation à l'accompagnement d'un groupe lors d'une prestation touristique. Pendant 15 minutes et à l'aide d'une vidéo, le candidat présente sa participation à une visite guidée animée.
<b>Autres modalités d'évaluation le cas échéant :</b>			
▪ Entretien technique	Accompagner des visiteurs lors d'une visite ou d'un circuit touristique. Animer une visite guidée sur un site naturel, patrimonial et touristique en français et en anglais.	00 h 20 min	L'entretien technique a lieu à l'issue de la mise en situation. Le jury interroge le candidat sur les aspects qui n'ont pas été évalués lors de la présentation du projet et sur ses capacités d'adaptation à des contextes ou des publics différents.
▪ Questionnaire professionnel	Sans objet		Sans objet

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
GAT	RE	TP-01322	03	03/01/2024	31/08/2023	17/28

Modalités	Compétences évaluées	Durée	Détail de l'organisation de l'épreuve
▪ Questionnement à partir de production(s)	Sans objet		Sans objet
	Durée totale de l'épreuve pour le candidat :	00 h 50 min	

### Informations complémentaires concernant la présentation du projet réalisé en amont de la session :

En amont de la session, le candidat réalise un dossier présentant la mise en œuvre d'une prestation de visite guidée animée.

#### Contenu du dossier

Le dossier comprend un diaporama, 2 vidéos, une fiche technique d'accompagnement et une fiche technique de commentaires, des supports et contenus de guidage.

Le diaporama présente :

- Le contexte de la visite réalisée, son territoire et sa clientèle

Les vidéos, de 3 à 5 minutes chacune, présentent :

- Le candidat en situation d'accompagnement avec un groupe, présentant un topo départ avec la prise en charge du groupe, les informations sur la prestation, les consignes de sécurité ;
- Le candidat en situation de guidage avec un groupe présentant une visite guidée animée d'un site, d'un monument ou de tout autre intérêt touristique.

Les fiches techniques détaillent :

- L'accompagnement (itinéraire, étapes, logistique), présenté dans la vidéo ;
- Les commentaires de la visite guidée présentée dans la vidéo. Les fiches techniques sont réalisées en français et en anglais. Le candidat présente en anglais les fiches réalisées en anglais.

Des supports et contenus de guidage sont montrés :

- Documents, bande sonore, éléments de décors, de costumes, outils numériques...

#### Présentation orale du dossier

Le candidat commente le diaporama (5 minutes).

Le candidat présente oralement l'accompagnement (10 minutes) :

- Le contexte de l'accompagnement filmé ;
- La vidéo de la situation d'accompagnement dont il est le principal acteur ;
- L'accompagnement, sur la base de la fiche technique accompagnement, réalisée en français et en anglais et qui est remise au jury.

Le candidat présente oralement la visite guidée animée (15 minutes) :

- Le contexte de la visite guidée animée filmée ;

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
GAT	RE	TP-01322	03	03/01/2024	31/08/2023	18/28

- La thématique choisie ;
- Les supports et contenus de guidage réalisés par le candidat et utilisés lors de la visite guidée filmée (documents, bande sonore, éléments de décors, de costumes, outils numériques...) ;
- La vidéo de la situation du guidage dont il est le principal acteur ;
- Les commentaires, sur la base de la fiche de commentaires réalisée en français et en anglais qui est remise au jury.

Il fait la démonstration de l'utilisation de ses supports de guidage. L'ensemble des supports, contenus, fiche de commentaires et fiche technique d'accompagnement rédigé en anglais doit être exposé oralement en anglais. (Niveau B2 du cadre européen de référence pour les langues étrangères).

### **Informations complémentaires concernant l'entretien technique :**

L'entretien technique se déroule obligatoirement après la présentation d'un projet réalisé en amont de la session.

### **Conditions de présence et d'intervention du jury propre au CCP Accompagner et guider des visiteurs touristiques**

Durée totale de présence du jury pendant l'épreuve du candidat : 00 h 50 min

Protocole d'intervention du jury :

La présence du jury est requise pendant toute la durée de l'épreuve. Le responsable de session doit prévoir un temps supplémentaire d'intervention du jury pour la prise de connaissance de l'épreuve et des dossiers candidats ainsi que la prise en compte des temps de correction et de délibération.

Le responsable de session doit prévoir un temps supplémentaire d'intervention du jury pour la prise de connaissance de l'épreuve et des dossiers candidats ainsi que la prise en compte des temps de correction et de délibération.

Conditions particulières de composition du jury :

L'un des membres du jury au moins est en mesure d'évaluer les compétences linguistiques du candidat lors de la présentation du projet (Niveau B2 du cadre européen de référence pour les langues étrangères).

### **Conditions de surveillance et de confidentialité au cours de la session CCP**

Sans objet

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
GAT	RE	TP-01322	03	03/01/2024	31/08/2023	19/28



## Annexe 1

### Plateau technique d'évaluation Guide accompagnateur touristique

#### Locaux

Modalité d'évaluation	Désignation et description des locaux	Observations
Présentation d'un projet réalisé en amont de la session	Un local équipé au minimum d'une table et de trois chaises. Le local doit posséder un espace libre avec une table pour déposer différents supports et contenus de guidage	Locaux équipés d'une connexion internet et de prises électriques répondant aux normes de sécurité et de prévention.
Entretien technique	Un local équipé au minimum d'une table et trois chaises	Locaux équipés aux normes de sécurité et de prévention
Entretien final	Un local fermé équipé au minimum d'une table et trois chaises.	Ce local doit garantir la qualité et la confidentialité des échanges.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
GAT	RE	TP-01322	03	03/01/2024	31/08/2023	21/28

**Ressources (pour un candidat)**

Certaines ressources peuvent être partagées par plusieurs candidats.

Leur nombre est indiqué dans la colonne « Nombre maximal de candidats pouvant partager la ressource en simultané pendant l'épreuve »

Désignation	Nombre	Description	Nombre maximal de candidats pouvant partager la ressource en simultané pendant l'épreuve	Observations
Postes de travail	1	Ordinateur connecté à internet avec logiciel permettant de lire des diaporamas	1	Sans objet
	1	Vidéoprojecteur	1	Sans objet
	1	Ecran pour vidéoprojecteur	1	Sans objet
	1	Paire d'enceintes pour ordinateur	1	Sans objet

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
GAT	RE	TP-01322	03	03/01/2024	31/08/2023	22/28

## ANNEXE 2

### CORRESPONDANCES DU TP

Le titre professionnel Guide accompagnateur touristique est composé de certificats de compétences professionnelles (CCP) dont les correspondances sont :

	<b>Guide accompagnateur touristique Arrêté du 25/02/2019</b>		<b>Guide accompagnateur touristique Arrêté du 19/12/2023</b>
CCP	Établir une prestation de visite touristique	CCP	Établir une prestation de visite touristique
CCP	Accompagner et guider des visiteurs touristiques	CCP	Accompagner et guider des visiteurs touristiques

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
GAT	RE	TP-01322	03	03/01/2024	31/08/2023	23/28



## Annexe 3

### Glossaire des modalités d'évaluation du référentiel d'évaluation (RE)

#### Mise en situation professionnelle

Il s'agit d'une reconstitution qui s'inspire d'une situation professionnelle représentative de l'emploi visé par le titre. Elle s'appuie sur le plateau technique d'évaluation défini dans l'annexe 1 du référentiel d'évaluation.

#### Présentation d'un projet réalisé en amont de la session

Lorsqu'une mise en situation professionnelle est impossible à réaliser, il peut y avoir présentation d'un projet réalisé dans le centre de formation ou en entreprise. Dans cette hypothèse, le candidat prépare ce projet en amont de la session. Dans ce cas, la rubrique « Informations complémentaires concernant la présentation du projet réalisé en amont de la session » mentionne en quoi consiste ce projet.

#### Entretien technique

L'entretien technique peut être prévu par le référentiel d'évaluation. Sa durée et son périmètre de compétences sont précisés. Il permet si nécessaire d'analyser la mise en situation professionnelle et/ou d'évaluer une (des) compétence(s) particulière(s).

#### Questionnaire professionnel

Il s'agit d'un questionnaire écrit passé sous surveillance. Cette modalité est nécessaire pour certains métiers lorsque la mise en situation ne permet pas d'évaluer certaines compétences ou connaissances, telles des normes de sécurité. Les questions peuvent être de type questionnaire à choix multiples (QCM), semi-ouvertes ou ouvertes.

#### Questionnement à partir de production(s)

Il s'agit d'une réalisation particulière (dossier, objet...) élaborée en amont de la session par le candidat, pour évaluer certaines des compétences non évaluables par la mise en situation professionnelle. Elle donne lieu à des questions spécifiques posées par le jury. Dans ce cas, la rubrique « Informations complémentaires concernant le questionnement à partir de production(s) » mentionne en quoi consiste/nt cette/ces production(s).

#### Entretien final

Il permet au jury de s'assurer que le candidat possède :

- la compréhension et la vision globale du métier quel qu'en soit le contexte d'exercice ;
- la connaissance et l'appropriation de la culture professionnelle et des représentations du métier.

Lors de l'entretien final, le jury dispose de l'ensemble du dossier du candidat, dont son dossier professionnel.

\*\*\*\*\*

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
GAT	RE	TP-01322	03	03/01/2024	31/08/2023	25/28



**Reproduction interdite**

Article L 122-4 du code de la propriété intellectuelle

"Toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause est illicite. Il en est de même pour la traduction, l'adaptation ou la transformation, l'arrangement ou la reproduction par un art ou un procédé quelconque."

